



## citoyenneté Interview

Max Durigneux  
Président d'Anciela

### Pourquoi les étudiants sont-ils parmi vos cibles privilégiées ?

Parce qu'ils sont plus impliqués que leurs aînés dans les questions environnementales (alors qu'ils sont moins sensibilisés que les lycéens), la citoyenneté est un thème générationnel. Ils ont de plus en plus conscience des enjeux écologiques. Sur la méthode, loin des discours abstraits, ils sont demandeurs d'ateliers pratiques qui permettent de réfléchir à l'égalité parmi les participants.

### Propositions émises lors de vos ateliers sont-elles suivies d'effets ?

Sur les 6 derniers ateliers, 70 propositions ont été mises en ligne sur le site de Démocratie durable et certaines, mises en pratique. Par exemple : un nouveau cahier des charges pour les distributeurs automatiques de nourriture et boissons.

### Quels sont les défis écologiques, créer une continuité ?

La création d'un jardin partagé d'une ressourcerie à l'INSA où les étudiants entrants peuvent se procurer un micro-ondes à 3€ ! et déposé par les sortants...

### Quels sont les défis écologiques actuels ?

Il faut avoir une vision à long terme, au cœur de notre démarche. C'est pourquoi nous aidons les étudiants à créer une continuité, nous les confrontons aux enjeux. Bien sûr, nous travaillons en réseau, avec le REFED qui fédère une multitude d'associations étudiantes françaises pour le développement durable. Et parmi nos partenaires, le Grand Lyon est un acteur incontournable. Ses compétences, la collectivité qui pèse sur le devenir du territoire de l'agglomération, nous assurent une diffusion qui permet de faire entendre la voix des citoyens, des associations et des entreprises sur les thématiques écologiques et citoyennes.

# Entrepreneurs d'avenir

**Première** Grands groupes, petites entreprises (ETI, PME, TPE) et entreprises sociales au coude à coude, les "Entrepreneurs d'avenir" ont tenu leur premier parlement régional. Ou quand on veut, on peut « faire progresser la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises (RSE) ».

SOUTENUS PAR GENERALI, L'ADÈME, LA DIRECCTE, LA CAISSE D'ÉPARGNE Rhône-Alpes, Seb et la Ville de Lyon, les Entrepreneurs d'avenir (près de 300 dans la région) partagent des convictions et de bonnes pratiques qu'ils souhaitent propager auprès de leurs pairs, de leurs clients et des pouvoirs publics. Parmi eux, on trouve pélemêle Habitat et Humanisme, Lyon Parc Auto, Canevallor, Outilacier... Des hommes et des femmes qui, chacun à travers le prisme de leur activité, sont convaincus que l'on peut construire, habiter et vivre autrement : en favorisant notamment la mixité intergénérationnelle ; repenser les dépla-

cements urbains par la mixité des modes de transports (Lyon fait partie des bons élèves) ; consommer autrement et donner du sens à ses achats : en privilégiant les circuits courts (et à Lyon, les commerçants labellisés "Ville équitable et durable") ; investir l'économie positive : en ayant recours à la finance patiente, « celle qui va au-delà des 15 % reversés annuellement aux actionnaires et qui partage la richesse financière avec le capital humain », innover pour changer les mentalités...

### La Ville aussi

Hôte des Entrepreneurs d'avenir - le parlement était accueilli à l'Hôtel de Ville - la Ville de Lyon peut

aussi se considérer des leurs : pour son action en faveur du développement durable et de l'économie sociale et solidaire, le titre Territoire de commerce équitable - Max Havelaar a été remis à Françoise Rivoire, Adjointe au maire en charge de cette délégation.



## Tout de suite après l'accident

**Soutien** De moins en moins de tués sur les routes mais de plus en plus de blessés, en majorité des jeunes, traumatisés, handicapés pour la vie ou pour de longues années... C'est aux familles de ces accidentés ou victimes d'AVC, rupture d'anévrisme... que s'adresse l'Association des familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés (AFTC) de la région lyonnaise. Elle leur conseille vivement de la contacter dès après l'accident. Car la prise en charge médicale, les soins, la rééducation sont une chose. Les suites - familiales, professionnelles, juridiques... - en sont une autre à prendre en compte sans attendre. Au cœur d'un réseau de multiples associations dédiées, l'AFTC soutient les familles, en particulier dans leur rôle d'aidant, et propose notamment - eu égard à la cruciale question de l'évaluation du handicap et des indemnités - des consultations juridiques. AFTC, BP 6105 - 69466 Lyon cedex 06. Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 14h à 17h : 13 rue Antoine-Fonlupt (8<sup>e</sup>).

04 78 89 42 02, www.aftc-lyon.com